

Formation à la conduite en sécurité «Engins de chantier» - R.482

Débutant - Expérimenté

Catégorie : A - B1 - C1 - D - F - G

Opt. Porte Engin - Opt.télécommande



**Durée : 1 JOUR DE FORMATION (7H) + 1 JOUR DE TEST (7H),
SOIT UN TOTAL DE 14H.**

Participants

12 maxi pour la théorie,
6 Unités de Temps maxi pour la pratique

Public concerné :

Toute personne étant amenée à utiliser, à titre permanent ou occasionnel, des engins de chantier.

Prérequis

Maîtrise de la langue française.

Méthodes et Moyens

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), notre formateur, expérimenté en matière de prévention des risques liés à la conduite d'engins de chantier et en formation pour adultes, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à être confronté à des situations variées, basées sur les exercices pratiques de la recommandation R482. Ceux-ci étant réalisés sur plateau dédié.

Moyens de suivi

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'embarquement par demi-journée. Code fiche : RS5087 / certificateur CNAM (validité 02/03/25)

Validation des acquis

- Les acquis théoriques sont évalués sous forme de QCM et la pratique à travers un test réalisé sur plateau selon le référentiel de connaissances théoriques et pratiques exigées par la R.482 dans le cadre d'un CACES®.
- Une attestation de formation est remise à l'issue de la formation, uniquement sur les catégories d'engins utilisés.
- Recyclage d'1 journée tous les 10 ans.
- Option AIPR possible, nous consulter.

Lieu de la formation

Au sein des agences FOSEC

Accessibilité Handicapé

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

Tarif

Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Article R.4223-55 du Code du Travail : "La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Elle est subordonnée à l'obtention d'une autorisation de conduite délivrée par le chef d'entreprise. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire."

OBJECTIFS :

- Acquérir les connaissances permettant d'utiliser des engins de chantier en toute sécurité.
- Etre sensibilisés aux risques liés à l'utilisation des engins de chantier

PROGRAMME :

- Connaissances Générales
 - Technologie des engins de chantier
Caractéristiques principales : composants et mécanismes
Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité
 - Les principaux types d'engins de chantier – Catégories CACES®
Les différents types d'engins : 11 catégories
 - Règles de circulation applicables aux engins de chantier
Identification et signification de la signalisation
Circulation sur chantier : consignes, distances de sécurité
 - Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
Fonctionnement de l'engin
Conduite et déplacements de l'engin
 - Exploitation des engins de chantier
Fonctionnement des équipements de l'engin
Conduite à tenir en cas d'accident
Gestes de commandement
 - Vérifications d'usage des engins de chantier
Vérification et opération de maintenance
Principales anomalies (circuit hydraulique ; organes de freinage ; chassis ...)
 - APPLICATIONS PRATIQUES – selon les catégories
Prise de poste et vérification
Conduite –Manœuvres et circulation
Travaux de bases
Opération de levage (selon les catégories)
Fin de poste - Opération d'entretien quotidien – Maintenance
- Catégorie Engins correspondants
- A --> Engins compacts, ≤ 6 T et ≤ 100cv
B1 --> Engins d'extraction à déplacement séquentiel > 6T
C1 --> Engins de chargement à déplacement alternatif > 6T
D --> Engins de compactage > 6T
F --> Chariots de manutention tout-terrain
G --> Conduite des engins hors production